LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980

GÉRIATRIE, PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE ÂGÉE

N° 504

INSOMNIES, PLAINTES D'INSOMNIE ET QUALITÉ DU SOMMEIL DE LA PERSONNE ÂGÉE

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A

N°504 INSOMNIES, PLAINTES D'INSOMNIE ET QUALITÉ DU SOMMEIL DE LA PERSONNE ÂGÉE

N° du stage	504 1 2026 INTER	**Lieu de stage**	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	2 jours	**Dates**	du 16/03/2026 au 17/03/2026
Prix	800,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de santé exerçant auprès de personnes âgées, à l'hôpital, en institution, en EHPAD ou à domicile.
- Auxiliaires de vie, aides-ménagères intervenant au domicile de la personne âgée.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Un gériatre titulaire d'un DU sommeil.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mieux connaître la physiologie du sommeil.
- Mieux connaître le vieillissement du sommeil.
- Mieux connaître les particularités du sommeil chez le sujet âgé dépressif, démentiel, en institution, à la ménopause.
- Savoir repérer les troubles du sommeil de la personne âgée.
- Savoir participer à l'amélioration des troubles du sommeil de la personne âgée.

PROGRAMME

1. Le sommeil de la personne âgée : physiologie et vieillissement du sommeil.
2. Sommeil et comorbidités chez le sujet âgé anxio-dépressif, démentiel, en institution, à la ménopause.
3. Les apnées du sommeil chez la personne âgée.
4. Les autres pathologies : "Je ne dors pas", "Je dors trop", le sommeil agité.
5. L'amélioration des troubles du sommeil de la personne âgée : les différents traitements.

VALEUR AJOUTÉE

- Présentation de situations de cas cliniques réels en vidéo, présentation des tracés d'enregistrements de sommeil réels pour le sommeil normal et pathologique. Données issues de la pratique clinique de l'intervenant.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél :01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l\établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°504 INSOMNIES, PLAINTES D'INSOMNIE ET QUALITÉ DU SOMMEIL DE LA PERSONNE ÂGÉE

N° du stage	504 1 2026 INTER	**Lieu de stage**	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	2 jours	**Dates**	du 16/03/2026 au 17/03/2026
Prix	800,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION

☐ STAGE DPC ☐ STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....
RUE : .....
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....
NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION : .....
TÉL LIGNE DIRECTE : ..... FAX : .....
EMAIL : .....

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....
RUE : .....
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

STAGIAIRE

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle NOM : ..... PRÉNOM : .....
FONCTION : .....
EMAIL : .....
SERVICE : ..... TÉL : .....
LIEU DE TRAVAIL : .....
RUE : .....
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

FAIT À : .....

LE : ..... / ..... / .....

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION